



## Conférence générale

38<sup>e</sup> session, Paris 2015

# dr

United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

### Projet de résolution

38 C/DR.11 \*  
8 octobre 2015  
Original chinois

### Point 3.2 de l'ordre du jour provisoire

#### Amendement au Projet de budget pour 2016-2017 (38 C/5)

présenté par la **CHINE**

#### Titre II.A – Programmes :

Grand programme :	III	Sciences sociales et humaines
Résolution :		03000
Objectif stratégique :	6	Soutenir le développement social inclusif, favoriser le dialogue interculturel pour le rapprochement des cultures et promouvoir les principes éthiques
Axe d'action :	1	Mobiliser la recherche, les connaissances et la formulation de politiques tournées vers l'avenir, en vue de soutenir les transformations sociales, l'inclusion sociale et le dialogue interculturel
Paragraphe :		Nouveau (4)
Incidences budgétaires indiquées par l'auteur :		Non communiquées
Source de financement proposée par l'auteur :		Contribution du Gouvernement chinois

#### Modification proposée :

Ajouter à la fin de l'Axe d'action 1, le nouveau paragraphe suivant :

- (4) L'Organisation mettra en place des plates-formes en faveur du dialogue entre les civilisations pour apporter le soutien nécessaire, en matière de politiques et d'experts, aux pays qui défendent, diffusent et favorisent le dialogue entre les civilisations, et soutiendra les États

\* Ce projet de résolution est parvenu au Secrétariat le 21 septembre 2015.

membres dans l'organisation de conférences régionales et interrégionales sur le dialogue des civilisations

**Note explicative :**

Depuis l'adoption de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, l'UNESCO a fortement contribué au dialogue entre les civilisations dans le cadre de la promotion de la diversité culturelle, et a organisé toute une série d'activités importantes aux niveaux mondial et régional. Le Gouvernement chinois est convaincu que l'UNESCO est guidée par le principe d'ouverture lors de la prise de décision et pense que le respect et la promotion de la diversité culturelle, de la compréhension et de l'enrichissement mutuels entre les civilisations font désormais partie des objectifs principaux de l'UNESCO pour promouvoir le dialogue entre les civilisations. Depuis ces dix dernières années, l'UNESCO œuvre à la progression, à travers le monde, du processus de dialogue entre les civilisations, avec des résultats remarquables et une influence profonde. Les activités de promotion du dialogue entre les civilisations mises en œuvre dans une vingtaine de pays pilotes tels que le Pérou, l'Algérie, la Jamaïque, la Chine et le Zimbabwe, dans le cadre de l'Alliance mondiale pour la diversité culturelle lancée par la Conférence générale en 2001, le document final de la Déclaration de Hanoi, adoptée en 2004 lors de la Conférence sur le dialogue entre les cultures et les civilisations tenue à Hanoi (Viet Nam), la Déclaration de Hangzhou adoptée en 2013 lors de la Conférence sur la culture et le développement durable, tenue en Chine, l'Initiative de Bali adoptée au Forum mondial des médias en 2014 à Bali (Indonésie), la Déclaration de Florence adoptée au Forum mondial sur la culture et les industries culturelles et intitulée « la culture, la créativité, le développement durable, la recherche scientifique, l'innovation, l'opportunité », en 2014 à Florence (Italie), et la Déclaration de Milan adoptée en 2015 lors de la Conférence internationale des ministres de la culture organisée à Milan (Italie), sont autant d'éléments qui ont eu un impact historique en faveur du dialogue interculturel et de l'édification de sociétés inclusives.

Compte tenu des récents changements et des défis que pose le contexte international actuel, une nouvelle exigence s'impose : il faut davantage consolider la base du dialogue entre les civilisations, l'élargir et l'approfondir. L'Organisation devrait continuer à mettre à profit l'avantage fondamental que constituent ses ressources intellectuelles pour aider les gouvernements à mettre en œuvre des projets plus influents dans ce domaine.